

PROJET PÉDAGOGIQUE

ESPACE JEUNES 11-17 ANS

1. CONTEXTE ET CADRE GÉNÉRAL

L'Espace Jeunes est un **accueil collectif de mineurs (ACM)** municipal, destiné aux jeunes de **11 à 17 ans, dès l'entrée au collège**. Il s'inscrit dans la politique jeunesse de la commune et agit en complémentarité avec la famille, l'école et les partenaires locaux.

Il fonctionne sur le principe de **l'accueil libre**, favorisant l'autonomie, la responsabilisation et l'engagement volontaire des jeunes.

2. PÉRIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE

En période scolaire :

- **Mardi : 17h – 19h**
- **Mercredi : 14h – 18h**

Pendant les vacances scolaires :

- **Lundi, mardi et jeudi : 14h - 18h**

3. PUBLIC ACCUEILLI

- Jeunes âgés de **11 à 17 ans**
- Accueil sans distinction de genre, d'origine sociale ou culturelle
- Accueil de jeunes en situation de handicap dans la mesure des capacités d'adaptation de la structure

4. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif général

Permettre aux jeunes de s'épanouir dans un **espace sécurisé**, favorisant l'autonomie, la citoyenneté et le vivre-ensemble.

Objectifs spécifiques

- Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative
- Encourager l'expression et la participation des jeunes
- Développer le respect des règles, des personnes et du matériel
- Favoriser la socialisation et la mixité
- Accompagner les projets des jeunes
- Prévenir les comportements à risque par une approche éducative

5. VALEURS ÉDUCATIVES

L'équipe éducative s'appuie sur les valeurs suivantes : - **Respect** de soi, des autres et du cadre - **Responsabilisation** des jeunes - **Écoute et bienveillance** - **Participation active** - **Citoyenneté**

6. FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

Accueil libre

- Arrivées et départs échelonnés
- Participation volontaire aux activités
- Présence d'espaces différenciés : détente, jeux, projets, échanges

Rôle de l'animateur

- Garant du cadre sécurisant
- Accompagnateur des projets
- Médiateur des relations
- Référent éducatif

7. ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les activités sont adaptées à l'âge et aux attentes des jeunes : - Activités sportives et ludiques - Jeux de société et jeux coopératifs - Activités artistiques et culturelles - Ateliers d'expression et de discussion - Projets collectifs (sorties, séjours, événements)

Les jeunes sont associés à la programmation.

8. ORGANISATION DE L'ÉQUIPE

- Un directeur, responsable du fonctionnement et de la sécurité
- Animateurs diplômés ou en cours de formation
- Réunions régulières pour préparer, évaluer et ajuster les actions

Les taux d'encadrement réglementaires sont respectés.

9. SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

- Respect des normes de sécurité et de la réglementation ACM
- Locaux adaptés et sécurisés
- Application du règlement intérieur
- Prise en compte des besoins individuels

10. RELATION AVEC LES FAMILLES ET PARTENAIRES

- Informations régulières des familles
- Échanges avec les parents si nécessaire
- Travail en partenariat avec les établissements scolaires, associations et services municipaux

11. ÉVALUATION DU PROJET

Le projet pédagogique est évalué : - par l'équipe d'animation - à travers la fréquentation - via la participation des jeunes - par un bilan annuel transmis à la collectivité.

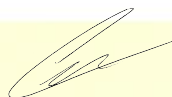
Les ajustements nécessaires sont réalisés en fonction des besoins identifiés.

Fait à : Pluméliau-Bieuzy

Date : Le 08/07/2026

Nom et signature du directeur :

Grégory LE CUNFF



Pluméliau-Bieuzy